

12 mars 2025
Webinaire des acteurs du territoire:
Comment contribuer à la
Planification écologique ?



Ordre du jour

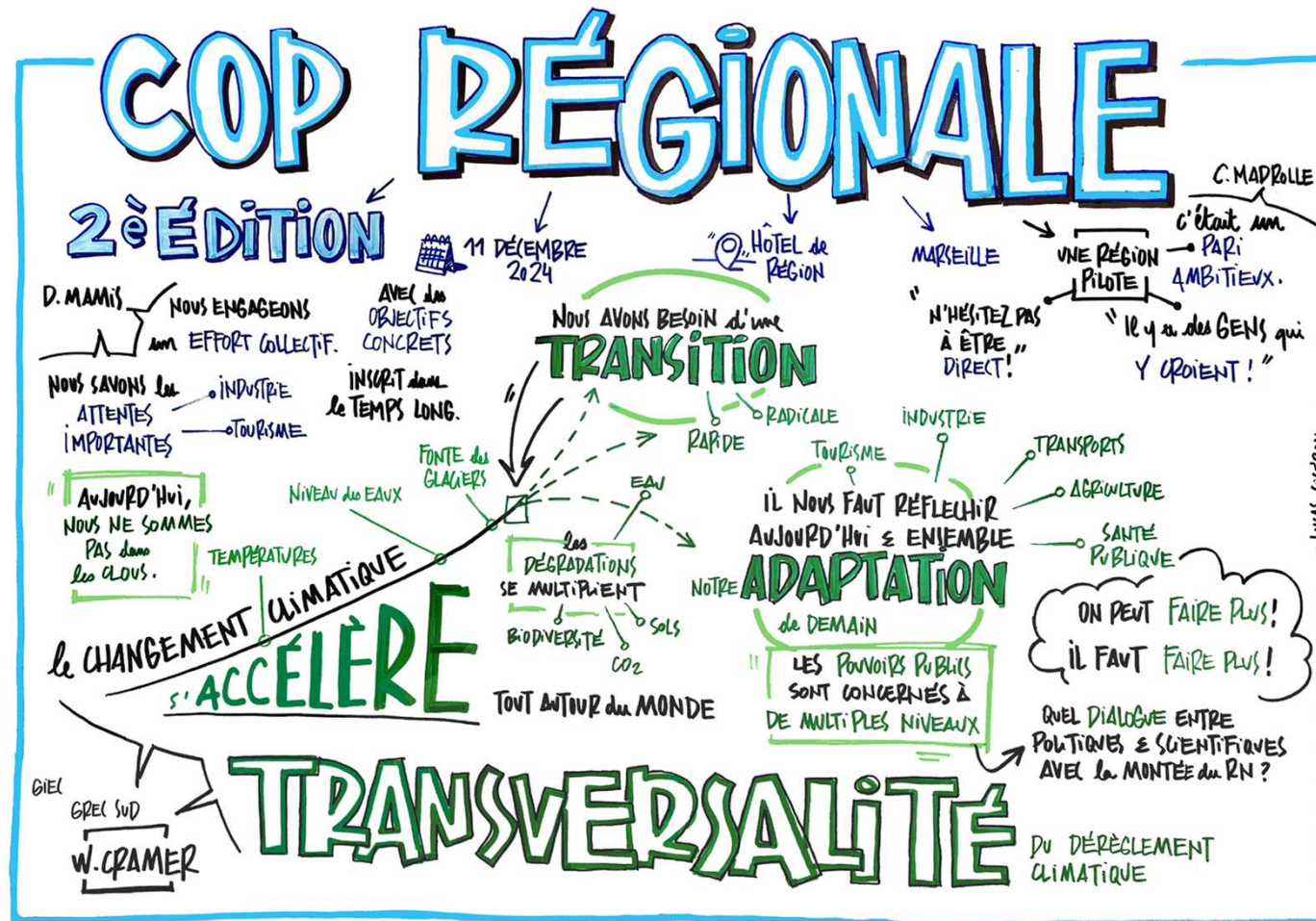
Introduction

I - Rappel : synthèse et gouvernance du plan de transformation écologique et énergétique

II - Comment contribuer ?

III - Temps d'échange

Introduction



Synthèse et gouvernance du plan de transformation écologique et énergétique

1

Le plan de transformation écologique et énergétique en résumé

16 feuilles de routes thématiques

505 actions détaillées

71 actions structurantes répondants aux enjeux :

- Atténuation du changement climatique
- Adaptation au changement climatique
- Préservation des ressources
- Prévention des pollutions
- Protection de la biodiversité

MIEUX SE LOGER
Bâtiment
Urbanisme et aménagement

MIEUX SE NOURRIR
Agriculture
Alimentation

MIEUX SE DÉPLACER
Transports de marchandises
Déplacement de voyageurs

MIEUX PRODUIRE
Production des biens
Production d'énergie

MIEUX CONSOMMER
Achats publics durables
Économie circulaire et déchets
Tourisme, événementiel

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES
Forêt
Eau et milieux aquatiques
Mer
Biodiversité

EMPLOIS ET COMPÉTENCES

Évaluation du plan régional par le SGPE

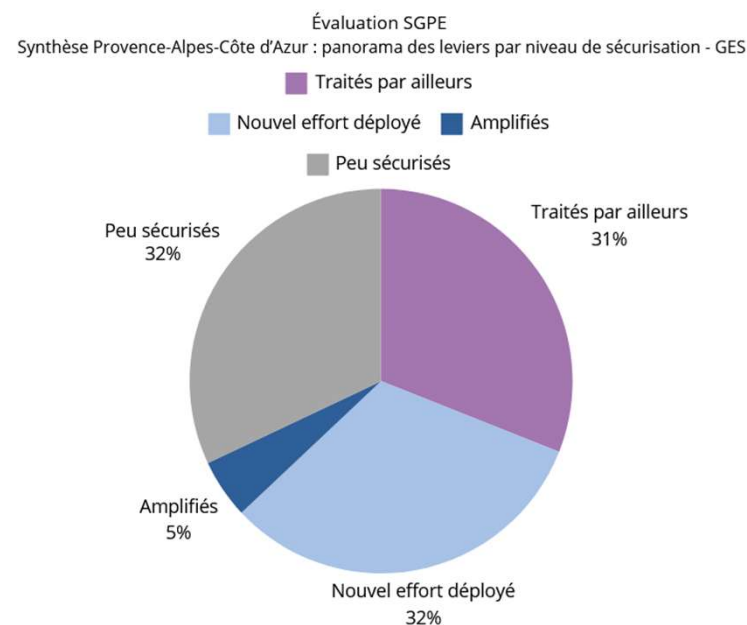
Méthode : estimer la cohérence entre les panoramas régionaux et actions des feuilles de route à partir d'une évaluation qualitative des livrables

COP 2024 : priorité donnée aux enjeux d'atténuation des émissions de GES, à la préservation des ressources et de la biodiversité

→ **Particularité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** : en plus de ces enjeux, l'adaptation au changement climatique a été traitée dans 16 actions structurantes

Leviers GES : la COP a déployé de nouveaux efforts ou a permis d'amplifier des efforts existants sur l'équivalent de ~40% de la cible GES des 14 régions consolidées, mais 30% restent insuffisamment sécurisés.

→ **Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur** :



Comment contribuer ?



2

Mobilisation des acteurs

- Contribution en 2 étapes :
 1. Ratifier les accords pour la planification écologique
 2. Adresser une contribution écrite

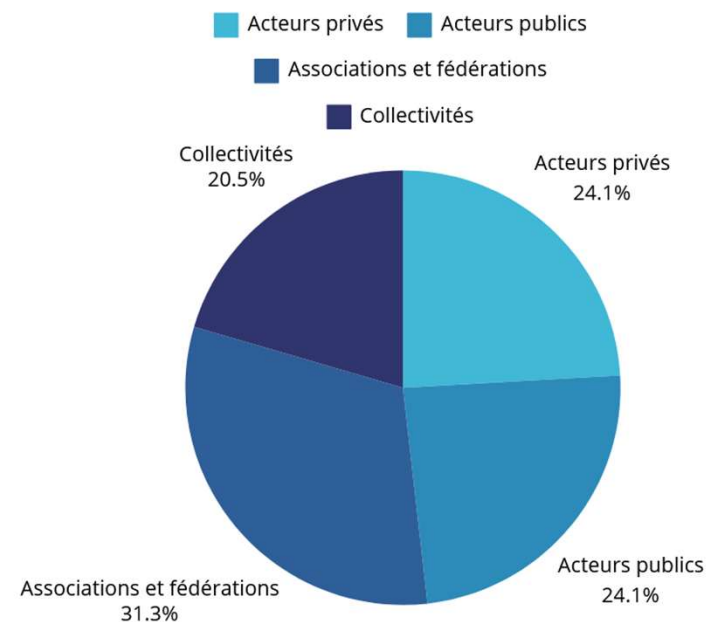
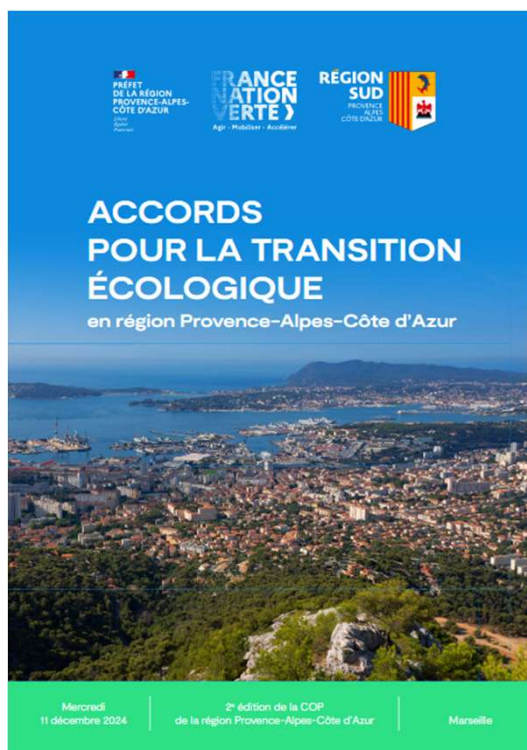
<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/accords-pour-la-transition-ecologique-en-provence-alpes-cote-dazur>

- Les signataires peuvent aussi jouer le rôle de relai auprès de leurs réseaux et partenaires
- Volonté Etat/Région d'ajouter les enjeux de la planification écologique dans les conventions partenariales et éventuellement de conditionner leur signature à l'engagement de ratifier les accords
 - Possibilité de solliciter l'équipe projet pour intervenir lors de vos événements et/ou vous fournir des diaporamas
 - des pilotes Etat et Région sont désignés pour chaque feuille de route thématique

Les contributions des signataires des Accords

→ La signature des Accords, marque **l'engagement** des acteurs publics et privés du territoire pour un futur habitable, juste et désirable

→ 83 acteurs du territoire ont signé les accords



Mobilisation des acteurs

Les premiers signataires



► Etat :

Préfecture de région, DREAL, Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), Préfecture du Var, État-major de zone de défense de Marseille, Conservatoire du littoral, INRAE, ADEME, Ministère des armées, Rectorat Région PACA, EPF, DIRM, Banque des territoires, Office national des Forêts (ONF)

► Collectivités :

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Communauté d'agglomération du Grand Avignon, Provence Alpes Agglomération, CC Pays d'Apt Luberon, Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Métropole Toulon Provence Méditerranée, Dracénie Provence Verdon agglomération, Communauté d'agglomération Les Sorgues du Comtat, Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse, Ville de Toulon, Mairie Althen des Paluds , mairie de la Seyne sur Mer, ville de Barjols, Mairie Miramas, Ville d'Ensuès la Redonne, Ville de St Léger les Mèlèzes, Communauté de Communes Alpes, Provence, Verdon (CCAPV)

► Monde économique :

CCIR Provence Alpes Côte d'Azur, FNTV SUD, SNCF Gares & Connexions, France Renouvelables, GRDF, CEC Provence Méditerranée, Hub du sud, Envirobatbdm, CNPF (Centre national de la propriété forestière) PACA, Lysi, TotalEnergies, CAPENERGIES, ESSENTIEL (GROUPE REDMAN), Agence d'urbanisme du Pays d'Aix, Fédération des entreprises d'insertion PACA, Société du Canal de Provence, Chambre de Métiers et de l'Artisanat Provence Alpes Côte d'Azur, QINOMIC, RTE, Aéroport Marseille Provence, CFDT, ENEDIS, EDF, GeographR, TRANSDEV SUD, Greencapital, SNCF RESEAU, SNCF VOYAGEUR, ARHLM PACA et CORSE, ORT, CITEO, FIBOIS SUD, lavandière de Provence, Suez, Air Liquide, URCOFOR, Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur et Monaco (UPACA)

► Monde Agricole :

Bio de Provence-Alpes-Côte d'Azur

► Associations :

LPO, Collectif Climat Pays d'Aix, Association AVEM, Massilia Sun System, Fédération régionale France Nature Environnement, AIR Climat, GRAINE Provence-Alpes-Côte d'Azur, Atmosud, banques alimentaires région sud, Les Résilients, Réserve Naturelle Nationale (RNN) des Marais du Vigueirat, Chercheurs en herbe

► Autres :

Avignon Université, PRJ, Lycée Jean Monnet, Lycée Carnot, Lycée Polyvalent Don Bosco Marseille, Lycée Jean Monnet, Lycée Jean d'Ormesson - Châteaurenard, Lycée International de Valbonne, Lycée Beaussier, Lycée Carnot Magnanarelles, Lycée René Caillié, Lycée Victor Hugo,

Les contributions des signataires des Accords

Votre contribution à la Planification Écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Retrouvez sur le [site connaissance du territoire](#) tous les éléments techniques relatifs à la déclinaison de la planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette contribution volontaire est le prolongement de la signature des [accords pour la planification écologique](#) ([disponibles ici](#))

Note : ce questionnaire vous permet de présenter les grands axes de votre contribution. Son format devant s'adapter à différents types d'acteurs (collectivités, entreprises, associations...), vous pouvez passer les questions qui ne vous semblent adaptées à votre structure. Votre contribution sera publiée en ligne à l'exemption des champs "En privé".

Avez-vous ratifié les accords pour la planification écologique ? *

☐ Oui

☐ En cours de signature

☐ Non

Déposez-ici les accords signés

 **Privé**
Type de fichier autorisé : pdf. Taille maximum : 5mo.

Aucun fichier sélectionné.

Nom de l'organisme : *

Nom la personne qui complète le questionnaire : *

 **Privé**

Présentation de l'organisme *

(300 signes max)

Contribution à adresser sous 6 mois

Un questionnaire et une plateforme de dépôt en ligne sont disponibles depuis le 15/02

→ [Lien vers la plateforme en ligne](#)

[Possibilité d'utiliser aussi le fichier excel](#)

[Modèle de délibération disponible](#)

Lien fort avec les actions du plan de transformation écologique et énergétique

Les contributions des signataires des Accords

Planification
écologique
Provence
Alpes-Côte d'Azur

Accueil

Votre contribution à la Planification Écologique en Provence-Alpes-Côte d'Azur

En cours

Partagez vos objectifs et vos actions dans le cadre de la Planification Écologique!

Les contributions 3

Aléatoire ▼ Filtres Je participe

+

Ajouter une contribution



#2. Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur et Monaco

Autre. Préciser : 21 février, 14:39

- Promotion et développement de la Charte de développement durable des ports de plaisance de la Région Sud, réalisée en co construction avec la Région Sud • Norme ISO « Ports [...] Lire la suite →



#3. Région Sud

Collectivité 03 mars, 8:05 (édité)

animation et actions Lire la suite →

Enregistré dans ce PC



Rôles des pilotes : Outils



- Site connaissance du territoire pour le suivi de la Cop régionale

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/la-planification-ecologique-en-region-provence-alpes-cote-dazur>

The screenshot shows the homepage of the website 'La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur'. The header includes the logo 'CONNAISSANCE DU TERRITOIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR' and navigation links: 'Inscription à l'infolettre', 'Contact', 'Proposer un contenu', and 'Rechercher'. Below the header, a breadcrumb trail reads 'Vous êtes ici : Accueil > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur'. The main title 'La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur' is centered. On the left, there are two buttons: 'Engagez-vous !' and 'Plaquette synthétique de la 2e Cop régionale (pdf - 7.87 Mi)'. Below these, a section titled 'Les ressources disponibles' contains two buttons: 'Pilotage de la démarche' and 'Plan de transformation'. The main content area on the right contains text about the COP (Conférence des Parties) launched on November 27, 2023, and the role of the COP in the regional ecological and energy transition. At the bottom, there is a green banner with the text 'COP du 11 décembre 2024' and a plus sign icon.

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Inscription à l'infolettre | Contact | Proposer un contenu | Rechercher

AVENIR DE NOS TERRITOIRES : LE SRADDET | CONNAISSANCE DU TERRITOIRE : LA PLATEFORME

Vous êtes ici : Accueil > La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Partager cette page

La planification écologique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Engagez-vous !

Plaquette synthétique de la 2e Cop régionale (pdf - 7.87 Mi)

Les ressources disponibles

Pilotage de la démarche

Plan de transformation

Le 27 novembre 2023, la Conférence des Parties (COP) de la planification écologique pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur était lancée en présence de Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'Etat en charge de la citoyenneté et de la ville et Antoine Peillon, Secrétaire général à la Planification écologique, par Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Christophe Mirmand, préfet de région. Depuis, la démarche progresse activement.

L'ensemble des travaux menés lors de la territorialisation de la planification écologique viendra nourrir un plan de transformation régional écologique et énergétique. C'est un outil qui se veut opérationnel et dynamique. Il prendra la forme d'une feuille de route pour l'ensemble des acteurs du territoire, précisant les objectifs à atteindre en 2030, en 2040 et à 2050, et les actions mises en œuvre et à mettre en œuvre pour y parvenir.

Pour réussir cette transition, toutes les parties prenantes doivent être mobilisées : citoyens, acteurs économiques, collectivités territoriales, institutions et associations.

Les résultats des travaux seront régulièrement partagés et mis à disposition sur ce site.

COP du 11 décembre 2024

- Newsletter trimestrielle

Questions / réponses

3

Merci à tous



Contacts :

SGAR : Muriel Joer Le Corre muriel.joer-le-corre@paca.gouv.fr

Région : Yohann Pamelle ypamelle@maregionsud.fr